

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 À LILLE

Programme de la journée d'étude

Rendez-vous au Grand Palais de Lille dès le jeudi 24 avril, et le vendredi 25 pour l'Assemblée Générale 2025 de Présanse.

L'Assemblée Générale 2025 de Présanse se tiendra en présentiel, le vendredi 25 avril prochain, au Grand Palais à Lille.

Comme à l'accoutumée, elle sera précédée d'une journée d'étude le jeudi 24 avril, et suivie le vendredi après-midi et le samedi d'un programme convivial à la découverte de la ville.

La journée d'étude permettra de dresser un bilan des actions de l'année écoulée, des perspectives pour les SPSTI et des travaux à poursuivre, entamer ou repenser à l'aune des besoins des Services pour la réalisation de leurs missions.



La Place Rihour, Lille.

Deux séquences successives, matin et après-midi, sont ainsi prévues :

L'action des SPSTI 4 ans après la promulgation de la loi de 2021 – Quels constats ?

- ▶ Des progrès mesurables – Quelques chiffres à l'appui
- ▶ Une communication suffisante, adaptée ? – Retour sur les RST 2025 – Stratégie Digitale (LinkedIn) – La presse en parle
- ▶ Des signes de transformation, de modernité ? Le levier de la certification – Utilisation des technologies d'aujourd'hui - Exemples
- ▶ Qu'en pensent les représentants des entreprises, également pilotes du dispositif des SPSTI ?
- ▶ Intervention des représentants des 3 Organisations Patronales Nationales Interprofessionnelles

Quelles actions communes utiles à mener au sein de Présanse ?

- ▶ Rappel des productions du réseau depuis 2 ans / Le diagnostic posé par les associations régionales du réseau : Forces, Menaces, Faiblesses et Opportunités

- ▶ Focus n°1 – Usage des données / Interopérabilité
- ▶ Focus n°2 – Mise à niveau technologique - Le potentiel de l'IA, les outils mis à disposition des entreprises par les SPSTI
- ▶ Focus n°3 – Démultiplier l'action de prévention en entreprises : Leviers d'efficacité, management adapté, partage de bonnes pratiques, démographie médicale
- ▶ Quelle stratégie pour consolider et poursuivre l'action commune au sein de Présanse ? Actualisation du Programme d'Orientations et d'Actions

Le déroulé de l'événement, AG comme les activités culturelles, est à retrouver sur le site de Présanse accompagné des informations pratiques et des documents officiels. ■



Ressources :

- ▶ [Presanse.fr](https://www.presanse.fr) ▶ Actualités ▶ Assemblée générale

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 Rencontres Santé-Travail 2025

Une 6^{ème} édition pour incarner les progrès de la prévention

6 Premiers audits de certification

Retours sur la matinée technique du 6 mars

8 Rapport de Branche et rapport Chiffres-Clés 2025

Données à renseigner pour le 25 avril 2025

9 Interstis

Partages récents et documents utiles

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

10 Négociation collective de branche

RMAG 2025 et frais de déplacement et de repas

ACTUALITÉS RH

11 Ressources Humaines

Atelier dédié à la question des médecins PADHUE le 17 avril prochain

MÉDICO-TECHNIQUE

12 Utilisation de la CIM-11 en Service de santé au travail

Témoignage du Dr Jean-Marie BEYLOT de l'AIST43 au Puy-en-Velay

13 60^{èmes} Journées Santé-Travail de Présanse

Appel à communication ouvert jusqu'au 11 avril 2025

14 Indice de risque de désinsertion professionnelle (IRDP)

Lancement de la phase multicentrique

JURIDIQUE

16 Modèles d'avis d'aptitude, inaptitude, d'attestation de suivi individuel de l'état de santé et de proposition de mesures d'aménagement de poste

Nouvel arrêté

Chers adhérents,

Il y a 2 ans, la publication des décrets d'application de la loi du 2 août 2021 a initié un chronomètre avec en ligne d'arrivée, 2025, échéance du 4^{ème} plan Santé-Travail, pour faire la démonstration aux partenaires sociaux, aux pouvoirs publics et à nos entreprises adhérentes que nous réalisons de manière cohérente et efficiente les missions qui nous sont confiées.

Dès lors, les SPSTI n'ont eu de cesse de travailler de façon collective à la mise en œuvre de cette réforme, élaborant et mettant en œuvre un programme d'orientations et d'actions (POA) touchant à toutes les grandes composantes et leviers d'efficience des missions des Services.

Ce programme avait été défini et voté collectivement en Assemblée générale souveraine à St-Malo, en 2023. Deux ans plus tard, l'Assemblée générale de Lille sera l'occasion de voir de quelle façon le réseau s'en est saisi pour conduire de multiples travaux : stabiliser et déployer l'offre socle, faire évoluer les organisations et les outils mis en œuvre au bénéfice des entreprises et de leurs salariés, impulser une démarche de mutualisation des pratiques, lutter contre la pénurie de médecins du travail, préparer la certification des SPSTI...

La traditionnelle journée d'étude du jeudi permettra ainsi de faire le point sur ce POA et d'en considérer de nouveau chaque axe pour proposer des compléments utiles à tous. L'AGO du lendemain sera alors l'occasion d'adopter des mises à jour par un nouveau vote des SPSTI, en gardant à l'esprit la seule finalité, notre raison d'être : accompagner nos 1,5 million d'entreprises adhérentes des Services de santé et de prévention pour protéger leurs 18 millions de salariés.

À l'heure où les enjeux liés à la Santé au travail sont plus importants que jamais, notre réussite collective doit prévenir une remise en cause. Nous espérons vous voir ainsi nombreux à Lille les 24 et 25 avril prochains.

La réussite de tous dépendra de l'engagement de chacun.

Maurice Plaisant,
Président de Présanse



Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : accueil@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction : Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Mariette LYONNET, Virginie PERINETTI, Ata SMAALI

Assistante : Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Elodie MAJOR



MÉDECINS PADHUE

Procédure d'affectation des postes en SPSTI

Fin d'année 2024, des DREETS ont sollicité les directeurs des SPSTI afin que ces derniers fassent remonter aux Agences Régionales de Santé (ARS) leurs souhaits en recrutement de médecins dits PAE (engagés dans la Procédure d'Autorisation d'Exercer). Les Services concernés ont ainsi identifié leurs secteurs d'accueil et transmis leurs demandes.

La procédure d'affectation des lauréats de la liste principale des Épreuves de Vérification des Connaissances (EVC) de la session 2024 s'est ouverte le jeudi 13 mars 2025, et sans retour dans l'intervalle sur l'avancement du processus (délais, critères de sélection ou décisions prises par les ARS), certains SPSTI ont pu apprendre, à cette occasion, via les médecins, que la liste des postes ouverts n'incluait pas leurs entités. En Ile-de-France, l'ensemble des affectations n'a concerné qu'un seul Service.

Si la répartition des postes relève de la compétence de l'Agence

Régionale de Santé, le manque de visibilité du processus complique la possibilité d'anticipation pour les SPSTI. De plus, le dialogue entre les services du ministère du Travail et ceux du ministère de la Santé semble inopérant sur ce dossier.

Interpellés par cette situation, les Services franciliens ont préparé un courrier commun à l'attention de l'ARS, reprenant les dysfonctionnements décrits ci-dessus, et dont les autres associations régionales du réseau Présanse pourraient se saisir pour faire de même.

Au niveau national, Présanse a fait remonter l'information auprès de la Direction Générale du Travail et du Ministère (voir encadré ci-dessous) afin de disposer d'une plus grande visibilité, nécessaire, dans le processus d'affectation et les critères de sélection retenus.

Le modèle de courrier aux ARS peut être retrouvé sur le site de Présanse. ■



un Atelier RH sera organisé sur le sujet des PADHUE (cf. page 11 de ce numéro)

À la demande de la ministre du Travail et de l'Emploi, Mme Astrid PANOSYAN-BOUVET, le Président de Présanse M. Maurice PLAISANT, s'est entretenu avec elle ce 31 mars dans l'enceinte du ministère du Travail, pour échanger autour des actions menées par les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Cet entretien, le premier formalisé depuis la récente prise de fonction de la ministre, a ainsi permis de rappeler le rôle essentiel des SPSTI, qui accompagnent quotidiennement plus de 1,5 million

d'employeurs et assurent le suivi de l'état de santé de plus de 18 millions de salariés.

Les discussions ont également porté sur les avancées réalisées en matière de prévention des risques professionnels, de suivi individuel des travailleurs et de lutte contre la désinsertion professionnelle, soulignant l'engagement constant des SPSTI aux côtés des employeurs pour préserver la santé des travailleurs.

Enfin, la question des médecins PAE/PADHUE a été abordée.



La ministre du Travail et de l'Emploi, Astrid PANOSYAN-BOUVET, et le Président de Présanse, Maurice PLAISANT.

RENCONTRES SANTÉ-TRAVAIL 2025

Une 6^{ème} édition pour incarner les progrès de la prévention

Placées sous le thème des Progrès de la prévention, les 6^{èmes} Rencontres Santé-Travail de la profession ont proposé une centaine d'événements dans toute la métropole.

Organisées par les SPSTI participants du réseau Présanse au sein de 11 régions, les RST 2025 ont permis durant une semaine de mettre la Santé au Travail, ses missions, ses actions et surtout ses progrès en lumière, à la rencontre des bénéficiaires employeurs et salariés.

Du 24 au 28 mars 2025, les Services ont ainsi proposé partout en France des journées d'accueil en SPSTI, animations, visites en entreprise ou conférences en ligne à l'occasion de leurs 6^{èmes} Rencontres Santé-Travail, autour du thème « Progrès de la prévention ».

Initiées en 2019, ces rencontres visent à sensibiliser les entreprises, les salariés et les acteurs économiques aux réalités et aux enjeux de la Santé au travail et à dépasser les idées reçues sur la Santé au travail.

Donnant la parole à tous les professionnels de la Santé au travail vers les travailleurs et entreprises, l'événement voit chaque année participer plusieurs dizaines de SPSTI répartis sur tout le territoire et des associations régionales de Santé au travail, le tout relayé par Présanse national.

Dans un contexte rendant nécessaire, cette année 2025, de rendre compte et de valoriser l'action des Services en direction de leurs bénéficiaires, cette édition a voulu plus que jamais investir le terrain et rappeler que le SPSTI est pour l'entreprise, l'employeur et le salarié, un partenaire de proximité.



Défi sportif connecté pour les salariés adhérents des Services de PACA-Corse



Journées portes ouvertes dans les SPSTI, visites en entreprise, jeux interactifs, ateliers en réalité virtuelle, challenges sportifs, quizz régional en direct avec classement, ateliers d'accompagnement au DU pour des métiers spécifiques (pharmacie, opticiens, électricité, etc.), les idées et formats n'ont pas manqué parmi les nombreux Services participants.

Le thème du Progrès s'est également décliné en de nombreux sujets spécifiques, tels que les liens santé-travail / santé publique, la sédentarité, la santé du dirigeant, l'impact du sommeil sur le travail, les risques professionnels (chimiques, musculo-squelettiques...).



Extrait du webinaire consacré à la Santé mentale en entreprise, animé par la directrice du SLST Sabrina Younsi et bénéficiant de la participation de Noémie Guerrin, du cabinet Santé du dirigeant®

S'il est impossible de citer tous les Services et tous les événements au sein d'un tel article, un bilan précis sera fait et communiqué, en premier lieu à l'ensemble des participants, et dans les futures publications de Présanse.

Les médias locaux comme nationaux se font par ailleurs l'écho de ces Rencontres, avec plusieurs articles, et des interviews radio ou télévisées. Une revue de presse amenée à s'enrichir est à retrouver sur le site de Présanse.



Ateliers immersifs de sensibilisation aux risques en réalité virtuelle, dans les centres d'accueil du Service Efficience.

Au niveau national, Présanse a fait cette année le choix de privilégier à une émission nationale le relais en ligne et à la presse des initiatives de terrain, et a organisé le tournage de plusieurs reportages dans différents Services et entreprises, que ce soit pour montrer les animations mises en place pendant les RST ou présenter un cas particulier d'action de prévention ou de maintien en emploi ayant bénéficié à des entreprises et salariés.

En cours de tournage ou montage à l'heure où s'écrivent ces lignes, ces vidéos seront diffusées à terme sur tous les canaux de communication.

Outre des entretiens donnés à la presse écrite ou radio, Présanse a également, en la personne de son Secrétaire général Arnaud Bonduelle, présenté les RST et le travail des SPSTI lors de l'émission hebdomadaire « Check up santé » sur BFM Business.

Le replay de cette émission, mais aussi ceux des webinaires proposés durant les RST, les liens vers les articles de presse et très prochainement le bilan de cette édition sont à retrouver sur [Presanse.fr](https://presanse.fr) ► [Actualités](#) ► [RST 2025](#). ■



Plateau de l'émission hebdomadaire « Check up santé » sur BFM Business, présentée par Fabien Guez, avec l'intervention d'Arnaud Bonduelle, Secrétaire général de Présanse.

PREMIERS AUDITS DE CERTIFICATION

Retours sur la matinée technique du 6 mars

Contact :

Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter
Ghislaine Bourdel : g.bourdel@presanse.fr

Pour toute information sur la base de partage Interstis : **Ata Smaali** : projets@presanse.fr



Une table ronde a accueilli les Directeurs et Responsables qualité de 2 Services certifiés au niveau 3 : Florence Thorin et Théo Andradre pour l'APST 18 à Bourges, et Pierrick Martin et Julien Schoonheere pour le SIST OUEST Normandie à Saint-Lô.

La matinée technique du 6 mars a permis aux premiers Services audités de présenter leur retour d'expérience à l'ensemble du réseau. 130 participants, directeurs et responsables qualité, étaient présents en présentiel ou en Visio.

La séquence s'est ouverte par un rappel de l'état des lieux dans les Services, où l'on dénombre 81 % de SPSTI visant le niveau 1 pour 2025.

organismes de certification. Présanse rappelle l'importance de communiquer aux animateurs qualité régionaux les dates prévues pour les audits, ou au moins la date de la demande d'audit, pour s'assurer de la conformité au décret n° 2022-1031 du 20 juillet 2022, prévoyant ces demandes avant le 30 avril 2025.

Deux témoignages ont ensuite été diffusés en Visio : celui d'Efficienc, Service parisien certifié au niveau 3, et celui des Hauts-de-France, comptant 2 Services certifiés au niveau 1, dont l'ASTIL 62 à Coquelles dans le Pas-de-Calais.

Thibaut Fleury et Meryem Haji, respectivement Directeur général et Responsable qualité d'Efficienc, ont présenté le déroulé de leur audit et les points d'attention, notamment pour le niveau 3. Quelques conseils ont été évoqués, comme la création de salariés tests pour répondre à l'exigence du secret médical, la présentation spontanée des points forts du Service, la préparation des audités le plus en amont possible, ou l'importance de la cohérence du système avec l'intégration de la certification, du projet de Service, de l'agrément et du CPOM.



A date de cette journée du 6 mars, 70 demandes d'audits ont été recensées par Présanse, sur 127 indiquées par les

Florent Quilan, Animateur du réseau qualité Présanse Hauts-de-France et Responsable Qualité de PRESOA a rappelé le fonctionnement du réseau régional pour la préparation de la certification, l'organisation des audits et la remontée d'informations au niveau national.

Les 7 Services participants au réseau Qualité des Hauts-de-France ont initié les démarches avec les organismes certificateurs pour une certification de niveau 1 et au 06 mars 2025, 6 Services ont planifié leurs audits entre janvier et avril 2025, et 2 Services ont obtenu la certification : le Pôle Santé Travail de Lille et l'ASTIL 62.

Flavia Cochet, Responsable qualité de l'ASTIL 62 a également présenté le déroulé de son audit, ainsi que les points forts et les points sensibles avant, pendant et après l'audit.

Pour la 2^{ème} partie de la matinée, une table ronde a accueilli les Directeurs et Responsables qualité de 2 autres Services certifiés au niveau 3 : Florence Thorin et Théo Andradre pour l'APST18 à Bourges, et Pierrick Martin et Julien Schoonheere pour le SIST OUEST Normandie à Saint-Lô.

La table ronde a été organisée autour de 3 questions : les potentielles non conformités, les points de vigilance et les facteurs clés de succès.

Si les Services audités ont tous été certifiés et n'ont donc pas eu de non-conformités, les participants à la table ronde ont pu présenter les éléments de preuve permettant de répondre aux exigences les plus sensibles, relevées comme non conformités potentielles lors d'audits blancs.

S'agissant de la signature du contrat d'adhésion par exemple, on relèvera que le parcours d'adhésion doit clairement démontrer l'information des adhérents des contreparties de l'adhésion, notamment l'offre socle, et s'assurer que l'adhérent a pris connaissance de cette information, qu'il s'agisse d'une signature papier ou électronique, ou de tout autre élément probant. A ce sujet, les Services peuvent se référer à la note juridique rédigée par Présanse, disponible sur le site internet de Présanse avec les documents relatifs à journée du 6 mars 2025.

Parmi les points de vigilance, rappelons que la gouvernance ne fait pas partie du périmètre de certification, mais le plan de contrôle, qui précise les modalités d'audit, mentionne le conseil d'administration dans les personnes à auditer « a minima ».

D'autres points de vigilance ont été évoqués, parmi lesquels :

- ▶ l'existence d'un plan de rattrapage pour la réalisation / actualisation des Fiches d'Entreprise (avec traçabilité des refus),
- ▶ la vérification du site internet, avec l'ensemble des informations demandées par le référentiel, y compris les ressources externalisées,

Non conformités - points sensibles

3 exemples

Éditeurs dépendants	<p>Contrat d'adhésion Éléments probants valant signature Signature papier vs électronique</p> <p>Mise à disposition des documents sur le portail adhérents (FE, résultats AMT, contrat...)</p> <p>Prise de rendez-vous sur le portail Demandes de rendez-vous car nécessité de priorisation et temps de visite différent selon les types de visite. Le référentiel précise : « et plus précisément d'effectuer des demandes de rendez-vous pour ces visites »</p>
----------------------------	--

Suite page 8 ▶

Ressources :

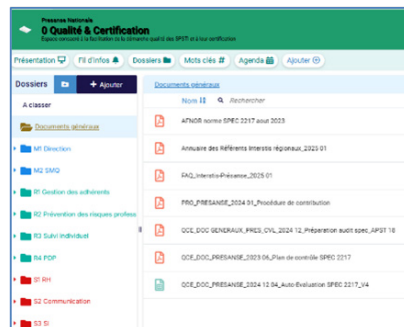
- ▶ www.presanse.fr ▶ Actualités
▶ journée d'étude - Support du 6 mars 2025
- ▶ **Plateforme Interstis** : <https://plateforme.interstis.fr/public/>

- ▶ la mise en place de la vérification de l'Identité Nationale de Santé (INS), la certification Hébergement de Données de Santé (HDS) pour le stockage des données, et le respect du RGPD,
- ▶ la formalisation de la communication des procédures (connues et appliquées),
- ▶ la formalisation de l'offre spécifique.

En conclusion de la table ronde, l'implication des collaborateurs et de la gouvernance, ainsi que la maîtrise de l'organisation ont été soulignées comme principaux déterminants de la réussite de l'audit et de l'obtention de la certification.

La réalisation de supports d'audit, permettant de fluidifier les

échanges avec les auditeurs et d'accéder plus rapidement aux éléments de preuve a également été mentionnée par quelques Services audités.



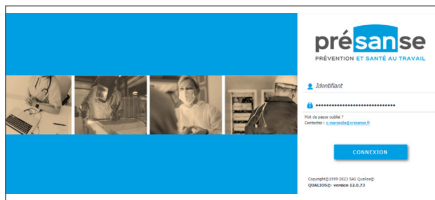
Des exemples de ces supports sont disponibles dans la base de partage de documents Interstis, accessibles à l'ensemble des Responsables qualité. ■

Contact :

Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter m.lyonnet@presanse.fr ou g.bourdel@presanse.fr

Ressources :

- ▶ <https://presanse.qualios.com>



RAPPORT DE BRANCHE ET RAPPORT CHIFFRES-CLÉS 2025

Données à renseigner pour le 25 avril 2025

Pour rappel, la saisie des données du Rapport de Branche et du rapport Chiffres-Clés est ouverte depuis le 27 février 2025 sur La plateforme Qualios <https://presanse.qualios.com>.

Présanse invite les SPSTI à respecter la date limite de saisie, fixée **au 25 avril 2025**. Seul le formulaire « finance et gestion » pourra être saisi ultérieurement en fonction de la date de clôture des comptes. Rappelons également que la vérification des données par les Directions est indispensable avant la validation des formulaires.

Dans le contexte actuel de changements réglementaires et organisationnels, il apparaît en effet primordial de disposer au plus vite de ces données.. ■



INTERSTIS

Partages récents et documents utiles

Pour rappel, la plateforme collaborative Interstis-Présanse est une base de partage documentaire, alimentée principalement par les SPSTI du Réseau Présanse. Elle est

mise à disposition des membres du Réseau, notamment en vue de la Certification.

Les derniers éléments partagés dans l'Espace Qualité & Certification :



Document	Partagé par	Exigence correspondante
Fiche de fonction – Responsable de la transformation	Auvergne-Rhône-Alpes	S1
Engagement d'impartialité	Occitanie	M1 - 3
Gestion documentaire	Centre-Val de Loire	M2 - 1
Manuel qualité	Centre-Val de Loire	M1 - 2
Préparation aux audits (Plusieurs documents)	Centre-Val de Loire Ile-de-France	Document général

Les documents facilitant l'utilisation de l'outil Interstis

Présanse met à disposition des utilisateurs Interstis plusieurs documents permettant de faciliter l'utilisation de l'outil et la navigation dans l'interface :

- ▶ Une **FAQ**, pour répondre aux questions de base
- ▶ Un **annuaire des Référents Interstis régionaux**, pour savoir à qui s'adresser pour le partage de documents
- ▶ Une **procédure de contribution** comprenant la nomenclature des documents déposés dans Interstis, pour bien comprendre la codification du nommage



Ces documents facilitateurs sont disponibles aux endroits suivants :

DOCUMENTS	ESPACES	DOSSIERS
FAQ Annuaire des Référents Interstis Procédure de contribution	▶ Qualité & Certification	Documents généraux
FAQ Annuaire des Référents Interstis	▶ Prévention des risques professionnels ▶ Suivi Individuel de l'état de santé ▶ Prévention de la désinsertion professionnelle	1 Ressource transversale

L'ouverture de compte Interstis

Pour accéder au contenu partagé par Présanse et les SPSTI du réseau, il est nécessaire de posséder un compte Interstis actif. Les Services désireux d'obtenir des accès pour leurs collaborateurs peuvent solliciter Madame Ata Smaali à l'adresse mail projets@presanse.fr, en lui adressant les éléments suivants : Nom – Prénom – Fonction – Mail ■



NÉGOCIATION COLLECTIVE DE BRANCHE

RMAG 2025 et frais de déplacement et de repas

Signature de l'accord portant sur les RMAG 2025

L'accord portant sur les rémunérations minimales annuelles garanties (RMAG) conclu le 20 février 2025 a été signé par toutes les organisations syndicales représentatives, à l'exception de la CGT.

Pour rappel, il prévoit une réévaluation des RMAG de 1,2 % au 1^{er} janvier 2025.

Le texte est disponible sur le site internet de Présanse.

Signature de l'avenant à l'accord portant sur les frais de déplacement et les frais de repas

Concernant l'accord portant sur les indemnités kilométriques et les frais de repas, il a été signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Pour rappel, l'accord prévoit que les indemnités kilométriques passent, au 1^{er} mars 2025, de 0,55€/km à 0,58€/km et les frais de repas de 19 euros à 20 euros.

Les deux accords précités sont applicables aux SPSTI adhérents à Présanse, et le seront à l'ensemble des SPSTI dès leur extension par le ministère du Travail. ■





RESSOURCES HUMAINES

Atelier dédié à la question des médecins PADHUE le 17 avril prochain

Comme annoncé lors de la journée des professionnels RH de l'automne dernier, Présanse et sa commission RH organisent le 17 avril prochain, **en visioconférence**, un atelier RH dédié aux « médecins PAE ».

Afin de l'alimenter par les pratiques des SPSTI, un questionnaire sur le sujet a été envoyé en amont aux professionnels RH du réseau, interrogeant notamment sur l'obtention de l'agrément spécifique à l'accueil des internes, au recensement des besoins par les Agences Régionales

de Santé, au type de candidatures reçues et au parcours de consolidation des praticiens concernés.

L'atelier proposera un rappel juridique et plusieurs témoignages de responsables RH ayant fait face à cette problématique au sein du SPSTI. Un temps sera également consacré à une session de questions / réponses.

Le lien d'inscription sera envoyé par mail à l'ensemble des professionnels concernés. ■



MOUVEMENTS

(37) **M. Laurent EECKE** est le nouveau directeur de l'APST37 depuis le 17 février dernier, et **Mme Marianne DVORIANOFF** prendra la fonction de Directrice opérationnelle à compter du 1^{er} septembre 2025.

(86) **Monsieur Jérôme BEAUJANEAU** (MEDEF) a été élu Président de l'**ASSTV** en remplacement de M. Jean-Claude DUPRAZ, et **Mme Constance PASCREAU** est nommée Directrice Générale. Elle succède à M. Dominique DERENANCOURT.



CALENDRIER RH

17 avril
Atelier RH
En visioconférence

24 juin
Commission RH
10 rue de la rosière - Paris 15^e



UTILISATION DE LA CIM-11 EN SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Témoignage du Dr Jean-Marie BEYLOT de l'AIST43 au Puy-en-Velay

Ressources :

- [Outil de Codage en CIM-11 Statistiques de mortalité et de morbidité \(SMM\)](#)

L'ICD-11 (International Classification Disease 11^{ème} version) ou CIM-11 en français est opérationnelle depuis janvier 2022.

« Nous utilisons la CIM-11 à l'AIST 43, depuis bientôt 9 mois ; elle est intégrée dans notre logiciel métier : uEgar de VAL Solutions. Le codage des pathologies peut se faire à partir de différentes zones de saisie comme un appareil de pathologie, arrêt de travail, etc. On peut le faire directement dans le DMST ou lors des visites médicales. La recherche en direct fonctionne plutôt bien mais il faut régulièrement aller sur la page de l'outil de recherche où l'on trouve toujours une solution ».

Utilisations :

Il s'agit de la plus importante évolution depuis la 6^{ème} version de 1948 selon l'OMS.

La CIM-11 contient environ 17 000 codes uniques et plus de 120 000 termes codifiables, couvrant un large éventail de maladies, affections et problèmes de santé connexes.

Elle est organisée en chapitres, allant des maladies infectieuses aux troubles mentaux et comportementaux, en passant par les maladies du système respiratoire, digestif, etc.

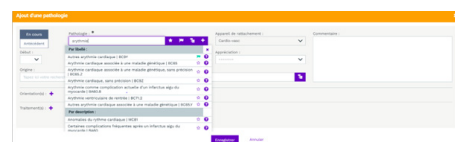
La CIM-11 est conçue pour diverses applications, notamment :

- **Certification et déclaration des causes de décès.**
- **Codage et déclaration de la morbidité :** elle facilite

l'enregistrement des maladies et affections diagnostiquées, que ce soit en soins primaires, en milieu hospitalier ou dans d'autres contextes de soins ou de prévention (comme les SPSTI).

- **Analyse des données de santé :** elle permet de regrouper les données de santé en fonction des codes CIM-11, facilitant ainsi l'analyse des tendances, la comparaison des données entre différentes régions ou pays, et la planification des interventions de santé publique.

- **Recherche médicale :** elle offre un cadre standardisé pour la recherche épidémiologique et clinique, permettant aux chercheurs de comparer leurs résultats et de mieux comprendre les facteurs de risque, l'évolution et les traitements des différentes maladies.



« Auparavant comme tout le monde nous utilisions la CIM-10 et nous avons actuellement dans les dossiers des pathologies codées dans les deux classifications. Cela ne pose pas de problème particulier que ce soit au quotidien ou lors de requête statistique.

En conclusion le passage à la CIM-11 a été simple, son utilisation au quotidien l'est tout autant.

Le message à retenir : à utiliser sans crainte ! ■

60^{ÈMES} JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

Appel à communication ouvert jusqu'au 11 avril 2025

Les 7 et 8 octobre 2025, le Grand-Hôtel de Paris (InterContinental Paris Le Grand – 2 rue Scribe – 75009 Paris) accueillera la 60^{ème} édition des Journées Santé Travail de Présanse. Cette édition sera placée sous le thème des « **Pratiques et contributions des SPSTI au regard des enjeux de Société** ».

Les Journées Santé-Travail 2025 mettront en lumière la capacité des SPSTI à s'adapter aux évolutions sociétales, technologiques et environnementales. En accompagnant les entreprises et en assurant le suivi de la santé des travailleurs, les SPSTI jouent un rôle, de fait, dans la réponse à de grands défis de notre société.

Au cours de ces deux jours, les ressources et actions mises en place par les SPSTI pour répondre aux problématiques telles que le vieillissement de la population, le handicap, les maladies chroniques et cancers, la santé mentale, la transformation du travail (digitalisation, télétravail, IA), les enjeux environnementaux, la fertilité et la grossesse, ainsi que l'appropriation de la culture de prévention par les entreprises et les travailleurs, seront mis en avant.

Les propositions de communications pourront notamment illustrer les thématiques suivantes :

- ▶ **Vieillissement de la population** : adaptation du suivi de l'état de santé, aménagement des conditions de travail pour les seniors, prévention de l'usure professionnelle, etc.
- ▶ **Handicap, maladies chroniques et cancers** : décloisonnement des dispositifs, parcours de retour au travail/maintien en emploi, etc.

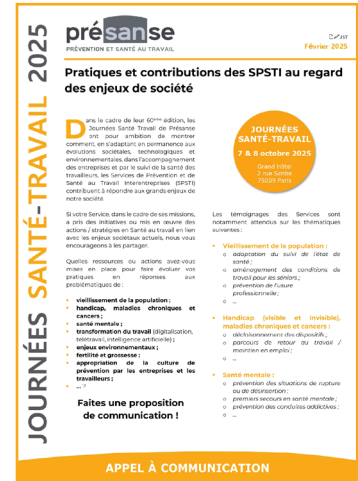
- ▶ **Santé mentale** : prévention des situations de rupture ou de désinsertion, premiers secours en santé mentale, addictions, etc.
- ▶ **Transformation numérique et organisationnelle du travail** : impacts de la digitalisation, du télétravail, de l'intelligence artificielle, etc.
- ▶ **Enjeux environnementaux** : climat, transition énergétique, pollution, etc.
- ▶ **Fertilité (homme et femme) et grossesse** : gestion des substances chimiques, radiations, horaires de travail, etc.

- ▶ **Culture de prévention** : rendre l'entreprise et les salariés proactifs dans leur démarche de prévention, accompagner les plans d'action, etc.

D'autres sujets tels que la **santé des soignants, des dirigeants, le soutien des aidants, et la lutte contre les principales causes de morbidité** (alimentation, sédentarité, sommeil, etc.) sont également les bienvenus.

Les personnels des SPSTI sont invités à répondre nombreux à l'appel à communication, adressé en février dernier dans les Services et consultable sur le site Internet de Présanse. La date limite de réception des résumés est fixée au **vendredi 11 avril 2025**.

Pour soumettre un projet de communication, les personnels des SPSTI peuvent compléter le cadre résumé de soumission, au format Word, téléchargeable sur le site Internet de Présanse en respectant les consignes de rédaction exposées en page 3 de l'appel à communication : <https://www.presanse.fr/actualites/jst-2025-appel-a-communication-ouvert/> ■



À qui adresser ma communication ?

- ▶ Les résumés des communications sont à adresser par courriel, au Médecin-Conseil de Présanse, le Docteur Corinne LETHEUX, à l'adresse suivante : resume-jst@presanse.fr

Formations sur les rayonnements ionisants

POUR LES MÉDECINS DU TRAVAIL

L'Afometra a déjà formé **300 médecins du travail** dans 7 villes.

Trois dates programmées sont encore disponibles :

- **NANCY**
les 08 et 09 avril puis les 13 et 14 mai
- **TOULOUSE**
les 14 et 15 mai puis les 03 et 04 juin
- **AIX-EN-PROVENCE**
les 8 et 9 septembre puis les 13 et 14 octobre

Deux ultimes sessions sont en cours d'élaboration avant la fin de l'année :

- à **DEAUVILLE** pour les SPST du nord-ouest de la France,
- à **PARIS**.

Pour 2026, la programmation de la formation des MT sur les rayonnements ionisants redeviendra une formation catalogue dans les conditions habituelles de réalisation.

Pour vous tenir informés, consultez le **site de l'Afometra** ou appelez le **01 53 95 38 93**

 www.afometra.org
organisme de formation certifié ISO 9001



INDICE DE RISQUE DE DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (IRDP)

Lancement de la phase multicentrique

Après la mise à disposition aux Services de Prévention et de Santé au Travail (SPSTI) de la Version 1.0 de l'indice, issue des travaux menés lors de la première phase du projet de construction d'un Indice de Risque de Désinsertion Professionnelle (IRDP) en janvier dernier (voir IM n°139 Février-Mars 2025), le mois de mars a vu débuter la seconde phase du projet. Elle a pour objectif la consolidation de l'indice IRDP 1.0, en impliquant plusieurs Services volontaires.

A cet effet, a eu lieu le 19 mars dernier la réunion de lancement de la phase 2 dite « multicentrique », à laquelle ont assisté une centaine de personnes, représentant 31 SPSTI s'étant portés candidats. Cette réunion a permis aux différents Services postulants à la phase multicentrique d'être informés

du calendrier de ce travail de recherche, de la procédure de contractualisation nécessaire avec le CHU d'Angers mais également de prendre connaissance des prérequis en termes de qualité de données et du respect du RGPD.

Le Docteur Fadel a pu répondre aux différentes interrogations des SPSTI présents et reste à disposition des candidats à la phase multicentrique pour toute question à l'adresse suivante : marc.fadel@univ-angers.fr.

Toutes les informations relatives à l'IRDP sont disponibles ici : <https://www.presanse.fr/ressources-santé-travail/irdp-kit-pour-la-phase-multicentrique/>

Présanse ne manquera pas d'informer les Services de l'évolution de ce projet. ■



RÉSEAU DES MÉDECINS-RELAIS DES SPSTI

Une 12^{ème} journée d'information organisée à Paris le 25 juin 2025

Le 25 juin 2025, Présanse organisera à Paris une nouvelle journée d'information dédiée aux membres du réseau des médecins-relais des SPSTI. Cette rencontre se tiendra à l'Espace Chaptal (23-25 rue Chaptal – 75009 PARIS), à partir de 10h00 et se terminera aux alentours de 16h30. Elle sera précédée, à partir de 9h00, d'un café d'accueil. Le déjeuner est libre.

Les médecins-relais des SPSTI sont invités à réserver cette date dans leurs agendas pour ne pas manquer cet événement.

Une journée d'information et d'échanges

Cette journée sera l'occasion d'aborder des sujets d'actualité liés aux missions des SPSTI, à la certification, aux systèmes d'information, ainsi qu'à d'autres thèmes d'actualité. Un large temps d'échanges sera réservé pour les questions et les échanges de la salle, permettant ainsi de confronter et partager les expériences de chacun.

Un programme détaillé sera communiqué prochainement via un bulletin de participation envoyé par courrier et courriel aux directions des Services et aux médecins-

relais. Ce programme sera également consultable et téléchargeable sur le site Internet de Présanse ainsi que dans les Informations Mensuelles du mois de mai.

Modalité d'inscription

Étant donné le nombre limité de places, les Services sont encouragés à inscrire rapidement leur médecin-relais dès réception du bulletin de participation à cette nouvelle journée d'information. L'inscription est gratuite.

Les SPSTI n'ayant pas encore nommé de médecin-relais sont invités à communiquer sur l'existence de ce réseau (Cf. encart ci-contre) et proposer à l'un de leurs médecins d'y participer. Pour ce faire, ils peuvent informer du nom et des coordonnées électroniques du médecin du travail mandaté à l'adresse : s.dupery@presanse.fr.

En outre, si un nouveau médecin-relai avait été nommé au sein d'un SPSTI (départ à la retraite, départ du Service, nouvelle nomination notamment liée à une fusion de Services...) et que l'information n'a pas été portée à la connaissance de Présanse, ces changements peuvent être également communiqués à la même adresse. ■

Qu'est-ce qu'un Médecin-Relai ?

Le médecin-relai d'un SPSTI est un médecin du travail qui joue un rôle de correspondant du Service et est le destinataire privilégié des informations en Santé au travail diffusées par Présanse et son Pôle Médico-Technique, qu'il pourra partager avec ses confrères et les autres préventeurs du Service.

Journée d'information Médecins-Relais des SPSTI

**Save the date****présanse**
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL**Jeudi
25 juin
2025****Espace Chaptal**
23-25 rue Chaptal
75009 PARIS**Réseau des Médecins-Relais des SPSTI**



MODÈLES D'AVIS D'APTITUDE, INAPTITUDE, D'ATTESTATION DE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ ET DE PROPOSITION DE MESURES D'AMÉNAGEMENT DE POSTE

Nouvel arrêté

Ressources :

- [Presanse.fr](#) ► [Juridique](#) ► [Modèles d'avis d'aptitude, inaptitude, d'attestation de suivi individuel de l'état de santé et de proposition de mesures d'aménagement de poste](#)

Publié au JO de ce samedi 15 mars, l'Arrêté du 3 mars 2025 vient modifier l'arrêté du 16 octobre 2017 fixant le modèle d'avis d'aptitude, d'avis d'inaptitude, d'attestation de suivi individuel de l'état de santé et de proposition de mesures d'aménagement de poste.

Pour rappel, un premier arrêté avait été publié en ce sens le 10 octobre 2024, avec entrée en application prévue le jour suivant. Présanse avait alors contacté la DGT pour souligner l'impossibilité opérationnelle de tenir un tel délai.

En réponse, lors des Journées Santé-Travail Présanse d'octobre 2024, Pierre Romain, le Directeur Général du Travail avait annoncé un report de la mesure et l'arrêté qui posait difficulté avait été abrogé quelques jours plus tard.

Ce nouvel arrêté propose donc ainsi les 4 nouveaux modèles pour :

- l'attestation de suivi individuel de l'état de santé,
- l'avis d'aptitude,
- l'avis d'inaptitude,
- les propositions de mesures individuelles relatives au poste de travail ou au temps de travail.

Son entrée en application est prévue **au 1^{er} juillet 2025**.

Une note juridique reprenant analyse et comparatif des anciens et nouveaux modèles est disponible sur le site de Présanse. A noter qu'entre autres modifications, désormais, en dehors de l'attestation de suivi, pour les autres documents, le salarié doit reconnaître les avoir bien reçus et apposer ainsi sa signature dessus pour le confirmer. ■

DATE : NOM : QUALITÉ : MAIL ET TÉLÉPHONE PROFESSIONNELS : SIGNATURE DU MÉDECIN	Document délivré : <input type="checkbox"/> avec l'attestation de suivi en date du : <input type="checkbox"/> avec l'avis d'aptitude en date du : Echange avec l'employeur en date du : <input type="checkbox"/> Je reconnais avoir bien reçu la proposition du ... SIGNATURE DU SALARIÉ
---	--

AGENDA

17 avril 2025
Atelier RH
En visioconférence

Du 24 au 25 avril 2025
Assemblée Générale de Présanse
Lille

25 juin 2025
Journée d'information :
Réseau des médecins-relais
Espace Chaptal - Paris 9^e

N'OUBLIEZ PAS !

Save the date **7 & 8 octobre**

JST 2025

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

InterContinental
Paris Le Grand
2 rue Scribe
75009 Paris

**Pratiques et contributions des SPSTI
au regard des enjeux de société**

60^{ème} édition des Journées Santé-Travail de Présanse